



FICHE PRODUIT

Spirométrie

Certains de vos collaborateurs sont-ils exposés à des gaz, fumées ou autres éléments susceptibles d'avoir une incidence sur la santé de leurs poumons ? La spirométrie permet de détecter les dommages aux poumons. Cet examen non invasif est indolore et sans danger. Il est effectué chaque année.

Pourquoi ?

La spirométrie est un examen permettant de déterminer les dysfonctions pulmonaires. Elles peuvent être suggérées par des antécédents médicaux, des signes physiques ou des symptômes (ex. l'âge, le tabagisme, une prédisposition familiale aux maladies respiratoires, une toux, une dyspnée, une respiration sifflante).

Pour qui ?

La spirométrie est un examen permettant de déterminer les dysfonctions pulmo.

Comment ?

Un spiromètre est un appareil doté d'un embout buccal dans lequel votre collaborateur doit souffler aussi fort et rapidement que possible. Lors de cette expiration forcée, l'appareil mesure un certain nombre de paramètres qui sont ensuite comparés aux résultats normaux que l'on obtiendrait chez des personnes « normales » du même âge, du même sexe et de même taille ne présentant aucun problème respiratoire. La spirométrie nécessite une collaboration active du patient. Après une première mesure, un deuxième test peut être réalisé afin d'obtenir une moyenne.

Résultat

Nous mesurons le volume d'air déplacé par les mouvements respiratoires. Ceci nous permet d'évaluer précisément la fonction pulmonaire ainsi que le débit respiratoire. Les résultats sont comparés aux paramètres pour les différentes sortes de capacité pulmonaire et le débit d'air.

En pratique

La spirométrie est effectuée lors de l'examen annuel de vos collaborateurs exposés à des gaz, fumées ou poussières susceptibles d'exercer une influence sur leurs poumons.